Zeitschrift: Le messager suisse : revue des communautés suisses de langue

française

Herausgeber: Le messager suisse

Band: 36 (1990)

Heft: 19

Rubrik: Droit de parole

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 12.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

BILLET D'HUMEUR

La Suisse vit à l'heure du Mondiale.

les Camerounais nous ont enchantés. Les Costaricains s'étonnent devant le déploiement des polices italiennes. Chez eux, la police sert à régler le trafic. L'armée ne figure pas au budget. Dans le même temps, on tire sur les buts humains partout où les guerres sévissent. Les combats s'arrêtent-ils le temps de suivre un match ? Si plus d'équipes du tiers-monde étaient acceptées pour disputer le Mondiale, pourrait-on rêver d'une trêve d'un mois ? Malheureusement, quelque part, on continuera toujours de tirer, de fabriquer des réfugiés. Ces réfugiés qui viennent encombrer nos frontières. Alors nos autorités sont obligées de revoir la loi sur l'asile. 5ème révision ! Par milliers, 20, 30 000 en une année se pressent à notre porte. Qui sont-ils ? Kurdes, Zaïrois, Tamouls ou autres, ils fuient la guérilla. Où tout simplement rêvent-ils de l'Eldorado helvétique. Nous avons encore bonne presse au loin. Ils ne se rendent pas compte que tous nos avantages ne nous sont pas donnés; que nous devons fournir des efforts pour bénéficier du mieux-être. Alors nos autorités, afin d'endiguer le flot, essaient d'accélérer les procédures de rejet. Parmi la population suisse, trois courants se dessinent. Les uns veulent accueillir le plus de monde possible, les autres manifestent leur rejet par des actes imbéciles (incendies de centres de requérants, attaques de personnes). La majorité aimerait ouvrir les van-

La Suisse vit à l'heure du Mondiale. Merveilleuse communion universelle. J'imagine les Coréens se levant au milieu de la nuit pour vivre en même temps que nous les buts (trop rares). J'entends les goal-oaoa-oa-oallillil....des commentateurs brésiliens, les fusées qui éclatent à la moindre occasion de "leurs" joueurs. De l'Allemagne à l'Angleterre, en passant par l'Egypte, l'O.N.U. enfin réalisée.

nes, maintenir notre image de terre d'asile, tout en prenant conscience des difficultés qui surgissent. Logement, travail, différences de culture. Les saisonniers italiens, espagnols, portugais sont semblables à nous-mêmes. Les noirs sont bruyants, les arabes renfermés d'où non-compréhension et rejet. Les rentiers qui n'ont que leur AVS pour vivre ont l'impression

qu'on leur vole quelque chose. Et pourtant le requérant ne reçoit que 14 frs.s. par jour pour se nourrir et pour ses loisirs. Argent qu'il doit rembourser dès qu'il trouve du travail, autorisation qui ne lui est accordée qu'après 3 mois de séjour. A l'heure où j'écris ces lignes, j'apprends le lancement d'une initiative contre la nouvelle révision de la loi sur l'asile. Les initiants ne veulent pas que nous devenions le coeur de pierre d'une Europe déjà fortement fortifiée. Qui résoudra le problème ? Hier soir, l'Argentine s'est qualifiée pour disputer la finale du Mondiale. Grâce à qui ? D'après le commentateur de la TV romande, Massimo Lorenzi, grâce à Dieu. Dieu qui travaille main dans la main avec Maradona. Maradona qui joue avec ses pieds, avec ses mains et certainement aussi sa tête. Il devrait aussi demander à s'établir en Suisse et cela ne lui serait certainement pas refusé. Il trouverait sûrement la solution.

Droit de parole

"Mesdames, Messieurs,

Votre magazine du mois de mai nous informe que la Suisse participera à trois projets de recherche européenne, dont le développement des PTT.

Les timbres émis en Suisse en 1900 et 1950 nous rappellent le rôle prépondérant que notre patrie a joué dans l'organisation de l'Union Postale Universelle en 1875.

Le moment me paraît par conséquent tout indiqué pour inciter l'Italie au respect de la convention. Est-il, en effet, concevable, qu'en 1990, des lettres destinées à ce pays mettent 2 à 3 semaines pour parvenir à destination ? C'est ainsi qu'une lettre postée le 2 mai n'est pas encore arrivée dans une localité située dans la province de Rovigo, code postal 45020. Le Consulat Général d'Italie à Marseille, conscient de la faiblesse du système postal de son pays, m'a suggéré d'utiliser le service "Chronopost" frs. 137.-, mais celui-ci ne fonctionne que dans certaines régions. Un ami commerçant, ayant une importante clientèle en Italie, m'a fait savoir qu'il poste tout son courrier sous pli recommandé avec A.R. à frs 28,30.- pour avoir quelques chances de réduire le délai à environ 8 jours dans les meilleures conditions. Je souhaiterais que vous puissiez, en intervenant à Genève, contribuer, à l'approche de l'Europe de 1993, à l'amélioration de ce système défaillant."

Gustave Wild, Marseille

Réponse:

Toute demande de renseignements concernant les problèmes postaux doit être adressée à l'Union Postale Universelle, Weltpostr. 4, CH-3000 Berne 15.